



DSLAM non joignable(s) :

3

len86-1 mbu86-1 scl86-1

Le 1^{er} mars 487, épisode fondateur de l'histoire de France : celui du roi franc Clovis 1^{er} et du vase de Soissons. Il frappe à mort un guerrier qui l'avait défié un an auparavant alors qu'il s'apprêtait à offrir à l'évêque de Reims un vase liturgique. Au delà du fait divers, cet épisode se veut surtout comme une preuve de la toute puissance royale sur ses armées et ses dignitaires ...

Actu FREE

Ne boudons pas notre plaisir !

Effectivement, ne le boudons pas, même si l'actualité Free est phagocytée par le Mobile et le nombre de sollicitations pointant la qualité du service et son taux de couverture du réseau.

Derniers développements donc, la confirmation par Jean Ludovic Silicani, Président de l'ARCEP, devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale que Free respectait bien ses engagements de couverture.

Le pourcentage relevé est même légèrement supérieur aux 27 % requis avec, précise-t-il, 753 stations allumées lors des mesures et sans doute 800 maintenant, en ajoutant que l'autorité a constaté un important accroissement depuis le mois de décembre 2011.

Une réponse ferme, normalement définitive devant les élus du peuple, aux opérateurs concurrencés qui l'ont notamment taxé d'être « pro Free » et d'avoir mal conduit le premier audit de mesures.

On en reste donc là ? Apparemment non ...

Là où le bât blesse, ce n'est pas tant au niveau du taux de couverture du territoire que sur l'accord signé avec Orange. Si nul ne conteste que « *une part significative du trafic (Free) passait par le réseau Orange, mais sensiblement moins importante que les chiffres cités vers la mi-janvier* », dit l'ARCEP, il serait donc indirectement responsable de l'attrition générale des parcs d'abonnés des opérateurs.

La pression vient ainsi logiquement de la base avec les régimes de diète qui sont en train d'être annoncés. C'est pourquoi les syndicats France Telecom/SFR/Bouygues redonnent de la voix sur le terrain de la non fiabilité de la seconde vérification. Avec, sans doute, le secret espoir de voir cet accord porté devant les tribunaux de commerce et faire trébucher la montée en puissance de Free Mobile. Une éventualité que la Direction de France Telecom ne souhaite pas envisager en rappelant que son engagement sera honoré.

Dernier rebondissement en date de ce jeudi 1^{er} mars : le PDG de Bouygues est attendu dans les locaux de l'ARCEP pour y faire un « coucou » dans le « *cadre de la revue de son réseau* ».

Au fait, si l'on était sûr depuis le 10 janvier 2012 que les « pigeons » savaient compter, une étude on ne peut plus sérieuse de l'université d'Otago en Nouvelle-Zélande, vient de prouver que les vrais piafs (à plumes) en étaient aussi capables ! Ces volatiles peuvent retenir des règles abstraites et ordonner des images comprenant jusqu'à neuf objets ! (Source, *Sciences et Avenir* n° 780, février 2012).

Largement suffisant pour un forfait à deux euros, non ?

On défile encore

Pour être complet sur le thème de la surveillance des « contrevenants » aux droits d'auteurs sur le WEB, un projet de loi, l'ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement), est débattu en ce moment au Parlement Européen. Pas du goût de tous semble-t-il puisque des milliers de personnes ont défilé en Suède, Slovaquie, République Tchèque et en France contre le texte.

Le traité qui se prépare veut lutter contre la contrefaçon des marchandises et des fichiers numériques. Dangereux, liberticide, clame-t-on du côté de la société civile et des défenseurs de la liberté sur Internet et du logiciel libre ! Dont des associations telles la Quadrature du cercle, ou l'APRIL qui estime qu'une menace d'implication pénale des FAI et des éditeurs de logiciels existe.

En face, pareillement à l'affaire Megaupload, les ayants droit, les labels et les pouvoirs publics, comme le Ministère des Affaires étrangères en France affirmant que ce traité est favorable « *au respect de la vie privée* ».

Ce qui est certain, de l'avis même de ses soutiens et de ses détracteurs, c'est que le corpus est flou et peu clair. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il a beaucoup évolué au gré des négociations, pour passer d'un arsenal initialement assez répressif à un contenu laissant le champ libre à des interprétations très diverses.

Les politiques, contraints par la rue, commencent à se saisir de l'affaire. En Pologne, le Premier ministre Donald Tusk vient d'en annoncer la suspension.

A demain !

